

Bureau d'ingénieurs et géologues
Tissières SA
Rue des Prés-de-la-Scie 2 – CP 105
1920 Martigny
Tél. 027-722 83 22, Fax 027-722 04 22
E-mail bureau@tissieres-sa.ch

Remise en état de la gravière de La Glapière à Chamoson Modification partielle du PAZ Notice d'impact sur l'environnement

Maître de l'ouvrage

Bourgeoisie et Commune de Chamoson

Mandataires

Tissières SA
Grenat Sàrl, biologiste (partenaire)



Vue du site avant l'extraction

Caractéristiques de l'ouvrage

L'exploitation de la gravière de La Glapière de 1964 à 1998 a laissé une empreinte qui marque le paysage. Comme l'exploitation est terminée et n'a pas de possibilité de redémarrer, la Bourgeoisie de Chamoson a décidé de remplir cette gravière avec des matériaux d'excavation non pollués – soit d'ouvrir une décharge contrôlée pour matériaux d'excavation propres (DCMEP) – en affectant provisoirement le site en zone d'exploitation et de dépôt de matériaux, puis à terme en zone de protection de la nature. Des mesures de gestion pendant le remplissage du site devront être respectées afin de limiter les impacts sur l'environnement et le réaménagement nature sera réalisé au fur et à mesure du comblement du site.

Durée de l'étude

Mise à l'enquête publique : octobre 2014

Montant des travaux

Démarrage de l'exploitation d'une DCMEP



Photo aérienne de la gravière